

FESPAM

L'édition de la relance fixée en juillet

La onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) sera lancée le 13 mai à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, et le 30 mai à Paris, en France.

Prélude à cette édition dite de relance prévue du 15 au 22 juillet, à Brazzaville, le commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaïe, en compagnie du directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lis Pascal Moussodji Nziengui, a échangé avec les artistes musiciens et les chroniqueurs culturels sur les préparatifs de ce « grand rendez-vous » de la musique panafricaine qui se tiendra sur le thème « La rumba congolaise : envoi de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité ».

Page 16



Le directeur de cabinet et le commissaire général du Fespam échangeant avec la presse/Adiac

DÉCENTRALISATION

Un plan d'appui biennuel pour le développement local



Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) s'engage, à travers un accord de partenariat, pour renforcer et accroître les performances et les capacités des collectivités locales en matière de décentralisation et de développement.

L'accord signé entre le représentant résident du Pnud, Chris Mburu, et le ministre délégué chargé de la Décentralisation, Juste Désiré Mondélé, s'inscrit dans le cadre du plan biennuel 2023-2024, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies dans sa dimension locale.

Page 3

ENVIRONNEMENT

Sauvegarder la baie de Loango

La capitale française va abriter, le 20 mai prochain, une conférence sur la sauvegarde et la valorisation de la baie de Loango située dans le département du Kouilou, au Sud de la République du Congo.

Point d'embarquement des esclaves vers l'Amérique, la baie de Loango est victime du phénomène d'augmentation des eaux de l'océan Atlantique. Au cours de cette conférence, les participants vont explorer les pistes devant permettre de protéger ce lieu de mémoire.

Page 14

MAISON RUSSE

La victoire des alliés à la Seconde Guerre mondiale célébrée à Brazzaville

Un concert de musique symphonique a été donné le 9 mai à la Maison russe, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la victoire des alliés à la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence l'éclat de cet événement parmi lesquelles les ambassadeurs de la République bolivarienne du Venezuela, Anibal José Marquez Munoz, et de la République du Congo en Allemagne, Edith Laure Itoua. Les jeunes qui avaient remporté le concours de la première édition de « Rumba na bilengi » étaient également présents à ce concert.

Page 16

EDITORIAL

Respect mutuel

Page 2

ÉDITORIAL

Respect mutuel

Le partenariat entre l'Union européenne (UE) et la République du Congo totalise cette année les 60 ans d'un accord conclu en 1963. Cette collaboration ayant pour base le respect mutuel et sans interférer dans les affaires internes a pour but de travailler ensemble pour la consolidation d'actions concrètes au bénéfice du développement du pays en tant que maître du destin pour son avenir et son développement au profit de sa population.

Marqué parfois de vicissitudes, ce partenariat, quoique mitigé, continue d'avancer vers de nouveaux horizons, en témoigne le bilan présenté en ce mois dit de l'Europe par les représentants locaux de cette institution. « Nous ne pouvons pas et n'avons d'ailleurs pas vocation à nous entendre sur tout, mais nous devons nous accorder sur l'essentiel : rester unis, non seulement quand tout va bien, mais aussi et surtout, quand c'est difficile », reconnaît l'équipe Europe en République du Congo.

Ceci dit, il est temps que des enseignements sur ce qui a constitué les hauts et les bas soient tirés de part et d'autre pour ensemble relever les défis fixés dans le cadre des Objectifs de développement durable des Nations unies. Sur ce plan précis, œuvrer de façon concertée avec une vision renouvelée permettra aux deux partenaires de regarder dans la même direction.

Pour la République du Congo qui aspire à atteindre un niveau de développement durable, il est temps d'être à l'écoute de son partenaire dont les conseils et appuis multiformes, en lien avec les dispositions garanties par cette coopération, l'aideront à avancer avec assurance sur la voie de l'émergence qu'elle s'est tracée pour le bonheur de tout le peuple.

L'initiative « Global Gateway » qui vise à soutenir des projets concrets aidant, les autorités congolaises devraient saisir cette opportunité qu'offre ce nouveau cadre de coopération UE-Union africaine pour diversifier l'économie, lutter contre le changement climatique, soutenir la création d'emplois durables, renforcer l'État de droit et promouvoir l'humain.

Les Dépêches de Brazzaville

SOUVENIR

L'abbé Fulbert Youlou, 51 ans déjà

Une messe d'action de grâce en mémoire du premier président congolais, l'abbé Fulbert Youlou, a été dite le 5 mai dernier en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, pour marquer les cinquante et un ans de sa disparition.



La cérémonie a été rehaussée de la présence non seulement du maire de l'arrondissement 1, Makélékélé, Edgard Bassoukissa, assisté de plusieurs personnalités parmi lesquelles l'ancien ministre Alain Akouala Atipault mais aussi des parents, amis et connaissances. Dans son homélie tirée du livre de Saint Jean, chapitre 14, verset 1 à 10, le patriarche Vivien 1^{er} de l'Eglise catholique apostolique a rappelé les vertus enseignées par le Christ, les mêmes que prônaient l'abbé Fulbert Youlou, à savoir l'amour, l'unité et la paix. « Youlou, qui était le premier président, a semé l'amour. Le président de la République actuel aussi nous demande à tout moment l'amour

parce que l'amour, c'est l'accomplissement de la loi. Sans l'amour, on ne peut pas faire un pays », a-t-il signifié pour la circonstance.

« Nous sommes des Bantous et dans notre cosmogonie, nous devons toujours célébrer, respecter la mémoire des anciens et honorer nos prédécesseurs », a déclaré, pour sa part, l'ancien ministre Alain Akouala Atipault. L'abbé Fulbert Youlou fut le premier président du Congo de 1960 à 1963, et également président du parti Union démocratique de défense des intérêts africains. Né le 9 juin 1917, à Madibou, dans le département du Pool, il décède le 5 mai 1972 à Madrid, en Espagne, à l'âge de 54 ans.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obas, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

RGPH-5

Les leaders communautaires appelés à mobiliser les habitants de Bacongo

L'administrateur-maire du deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, Simone Loubienga, au cours d'une communication faite le 11 mai, a invité les leaders communautaires à inciter la population à se faire recenser avec assurance.

Lancée le 25 avril dernier sur toute l'étendue du territoire national, la cinquième édition du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) est entrée dans sa deuxième semaine. Les agents recenseurs déployés sur le terrain sont, entre autres, confrontés à la réticence de la population. C'est le cas à Bacongo où les quatre superviseurs signalent le manque d'engagement de certains citoyens.

Selon l'administrateur maire de Bacongo, en dépit de l'appel solennel du gouvernement et son implication à mobiliser la population autour du mot d'ordre « Ouvrons nos portes au recensement », plusieurs personnes hésitent encore à adhérer à cette opération obligatoire et d'intérêt public. « Dans notre arrondissement, malgré l'adhésion d'un grand nombre de la population, les superviseurs signalent la réticence de certains citoyens à se faire recenser du fait qu'il y a une confusion entre les agents recenseurs du RGPH 5 et ceux du projet Lisungü, entre autres », a-t-il signalé.

D'où la nécessité de faire une

communication à l'intention des leaders communautaires afin d'inciter les administrés à se faire enrôler. « La présente communication vise à donner des éléments de langage aux leaders communautaires en vue de divulguer la bonne information sur les objectifs du recensement ; inciter les leaders d'opinion à mobiliser la population à se faire recenser », a rappelé Simone Loubienga aux élus, les chefs de quartiers, la communauté étrangère, les confessions religieuses.

Les objectifs spécifiques étant de permettre aux leaders communautaires de sensibiliser les membres de la communauté à se faire recenser ; aider les agents à recenser les récalcitrants et à obtenir les bonnes informations sur les questions posées au chef de ménage.

En effet, parmi les gens qui hésitent encore à se faire enrôler à Bacongo, il y a, a expliqué l'administrateur maire, les communautés étrangères qui assimilent le RGPH à une opération visant à les rapatrier dans leurs pays d'origine. Alors que le dénombrement



Les participants Adiac

consiste, entre autres, à la maîtrise de la population vivant en terre congolaise ; le type d'activités exercées ; les types de logements occupés et les structures de base émaillant chaque circonscription administrative.

Certains participants à cette rencontre ont déploré le fait que les agents recenseurs ne sont pas encore passés dans leurs quartiers et le manque de communication de proximité. Répondant à certaines préoccupations, le coordonnateur du RGPH 5 à Bacongo, Johs Stephen Yoka Ikomb

bo, a demandé aux participants de prendre leur mal en patience. Il a indiqué que, selon la cartographie de 2020, chaque quartier est divisé en zones de contrôle. « Le recensement est numérique, si les agents recenseurs ne sont pas encore passés, donc votre tour n'est pas encore arrivé », a-t-il déclaré, annonçant le passage à nouveau des crieurs dans les quartiers.

Député de la deuxième circonscription électorale de Bacongo, Vadim Osdet Mvouba a salué cette dynamique mise en place.

« C'est une dynamique combien importante parce qu'elle permet de faire la cartographie y relative pour mieux connaître les réalités locales qui sont généralement adaptées aux différentes politiques de développement. Donc, pour nous, c'est une aubaine, il nous faut à tout prix sensibiliser la population et la tenir informée sur cette opération afin qu'elle puisse accueillir les différents agents recenseurs avec toute la sérénité », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

DÉCENTRALISATION

Le Congo et le Pnud mettent en place un plan de travail biannuel

Le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont signé, le 10 mai, à Brazzaville un accord de partenariat portant sur la mise en œuvre du Projet d'appui à la décentralisation et au développement local, axé sur les Objectifs de développement durable (ODD).

S'inscrivant dans le cadre du plan de travail biannuel (PTB) 2023-2024, l'accord s'appuie, selon les termes du contrat, sur le Plan national de développement (PND) 2022-2026. En effet, ce plan s'est enrichi des solutions préconisées dans les ODD des Nations unies, dans l'agenda 2063 de l'Union africaine, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) et d'autres programmes régionaux, précisément le programme de réformes économiques et financières de la Cémac (Pref-Cémac). Les ODD ont un caractère universel, la dimension locale doit avoir sa place dans leur appropriation, à travers la responsabilisation des collectivités locales en République du Congo, ont estimé les signataires.

Du côté du Pnud, le plan stratégique préconise des solutions liées aux questions de pauvreté, de gouvernance et d'égalité de genre. « Les principaux résultats attendus de ce partenariat sont principalement les suivants : le cadre institutionnel et programmatique de mise en œuvre de la décentralisation et du développement local est amélioré et opérationnel ; les



Juste Désiré Mondelé et Henri Diouf signant l'accord DR

capacités des collectivités locales sont renforcées pour accroître leurs performances et leurs capacités à assumer le développement local ayant pour base les ODD ; l'accès des collectivités locales aux financements est amélioré ; le Projet d'appui au développement communautaire pour l'accélération des ODD est adopté et mis en œuvre », précise l'accord.

Le représentant résident du Pnud, à travers la signature de cet accord, démontre l'engagement de son institution à accompagner la mise

en œuvre effective de la décentralisation et du développement local au Congo. « Comme on le sait, le Congo ne peut atteindre les ODD sans une forte implication des collectivités locales, donc un développement local bien assuré au niveau des ODD. Mais aussi le principe de faire que tous les Congolais puissent bénéficier du taux de croissance afin que les ODD soient perceptibles au niveau des Collectivités locales », a déclaré Henri Diouf.

Selon le ministre Juste Désiré

Mondelé, la République du Congo a placé la décentralisation au cœur des politiques publiques à quelques années de 2030. Ce programme de décentralisation vise, a-t-il dit, l'amélioration des conditions de vie des Congolais. « Ce programme annuel, assorti d'un agenda et des objectifs bien précis, chiffrés, va nous permettre aussi d'organiser une table ronde des partenaires techniques et financiers. Nous avons désormais une base de travail à présenter à tous les

partenaires puisqu'en réalité, nous venons de donner à la matrice de la décentralisation un contenu programmatique qui demande d'être mis en œuvre », s'est-il réjoui.

Parmi les objectifs assignés à ce programme, il y a le renforcement des capacités, la mise en œuvre des projets communautaires de proximité, l'élaboration des programmes de développement local pour les collectivités ainsi que leur évaluation, la captation des moyens financiers pour aider les collectivités à trouver des outils nécessaires pour le développement et améliorer les services de proximité. « La République du Congo a déjà transféré deux matières importantes dans les domaines de la santé et de l'éducation. Nous sommes aujourd'hui en train de créer tous les mécanismes pour que les collectivités locales arrivent à montrer leur capacité à mieux gérer les moyens nécessaires parce qu'il y a plus de dix matières à transférer », a rappelé le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local.

P.W.D.



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
 (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRME)
 AMI N° 068/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023
Secteur : Agriculture



Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
 N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser l'Audit administratif, financier, comptable et des acquisitions du PRODIVAC, exercices 2021, 2022 et 2023.

2. Les objectifs généraux de la mission d'audit des états financiers du PRODIVAC pour chaque exercice sont les suivants: (i) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et, en conséquence, de pouvoir exprimer une opinion indiquant si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable, (ii) obtenir une assurance raisonnable que les ressources sont utilisées de façon optimale dans les opérations du projet en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds déboursés et au calendrier des sorties de fonds et (iii) rendre compte des états financiers et de communiquer comme requis par les normes ISA en conformité avec ses propres conclusions. La durée

de la mission pour chaque exercice est d'un (01) mois.

3- L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants-firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5- Les consultants firmes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouver-

ture des bureaux suivants : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+ 1).

6- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 mai 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°-/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023: RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'AUDIT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET PRODIVAC, EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur pi du PRODIVAC

N° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 05 321 85 56 / 06 612 76 84

E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 08 mai 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC
Marcel Dieudonné NZEMBA

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

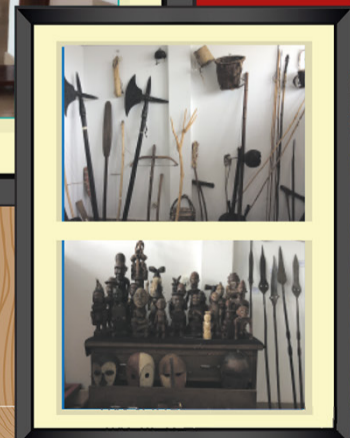
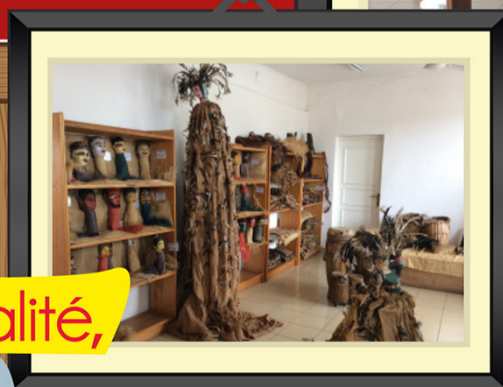
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CHALLENGE START-UP BASSIN DU CONGO

Les lauréats à nouveau honorés

Les trois gagnants de Challenge start-up Bassin du Congo 2023, parmi lesquels le jeune Congolais Luvick Otoka Eyenget, ont reçu officiellement, le 11 mai, leurs financements et d'autres récompenses. Ils avaient été distingués lors du septième Salon international de la technologie et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane).

La cérémonie de remise des prix, supervisée par le président de l'organisation non gouvernementale Pratic, Luc Missidimbazi, promoteur du salon Osiane, en présence des partenaires de la plateforme, a consisté à la signature des décharges par les bénéficiaires. Le premier lauréat, Luvick Otoka Eyenget, a obtenu un virement bancaire de 10000 dollars (5,9 millions FCFA), l'engagement de billet et frais de séjour pour sa participation au salon de technologie à Las Vegas, aux États-Unis, en janvier prochain.

Concernant les deux autres lauréats, le startupeur gabonais promoteur de Yubile technologie, Holden Opolo Mbandi, a signé la décharge et reçu en espèces son enveloppe de 4000 dollars et des kits, tandis que son homologue congolais, Josué Tshilumba, basé à Lumbumbashi, a obtenu en espèces son enveloppe de 1000 dollars (environ 597500 FCFA).



Les lauréats posant avec les promoteurs du salon Osiane/Adiac

En recevant à nouveau ces jeunes startupeurs, le promoteur du salon Osiane a voulu joindre l'acte à la parole dans son engagement à accompagner l'innovation et le développement numérique sur le continent. « Le salon Osiane est porté principalement par certains sponsors que sont MTN Congo, Canal Box, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques, Congo

Télécom... Ce n'est pas la valeur de l'argent qui compte, mais surtout l'accompagnement que nous apportons aux jeunes pour mettre en place leurs projets de création », a estimé Luc Missidimbazi.

Organisé annuellement dans l'intérêt de promouvoir l'innovation technologique et le développement des start-up en Afrique, le salon Osiane 2023 a attiré de nombreux entrepreneurs, des investisseurs

et des experts de renommée mondiale. Le prix Challenge start-up du salon a été l'un des temps forts du rassemblement dédié aux nouvelles technologies. Les trois lauréats ont été primés après un processus de sélection « rigoureux » de 237 candidatures, puis de 10 candidats présélectionnés.

Les candidats ont été évalués selon des critères tels que l'innovation, le potentiel de croissance, l'impact social et la via-

bilité commerciale. En effet, le promoteur du Laboratoire d'innovation technologique et d'intelligence artificielle (Litia), Luvick Otoka Eyenget, a séduit le jury pour non seulement l'originalité de sa création, mais également, pour la viabilité du projet.

La start-up Tilia, à ce jour, a présenté au moins cinq prototypes de détecteur de gaz : le premier modèle de « Keba na gaz » est celui qui a été présenté lors de cette édition 2023. Ce prototype émet des sons bips pour interpeller les membres du ménage dès que le gaz est détecté. Son inventeur vient d'engager la procédure d'obtention de la certification auprès de l'Agence congolaise de la qualité et de normalisation. Les quatre autres ont leurs originalités ; chaque appareil étant équipé de batterie incorporée et capable de renseigner sur la température ambiante dans la cuisine, l'humidité et le taux de gaz en circulation dans la pièce.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les maires de Brazzaville et de Kintélé scrutent les possibilités d'interventions

Le député maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a reçu, le 11 mai, une délégation de la mairie de Kintélé, conduite par l'administrateur maire, Stella Sassou N'Gusso.



Dieudonné Bantsimba et la représentante de la FAO au centre/Adiac

Les échanges entre les deux délégations ont tourné autour de la situation sécuritaire, de l'assainissement et des cimetières dans la commune de Kintélé. Au terme de ceux-ci, Stella Sassou N'Gusso a déclaré qu'ils ont décidé de mettre en place une commission intercommunale sur les problèmes des cimetières, d'assainissement, et ont aussi échangé sur la sécurité. Ces problèmes, a-t-elle expliqué, ont trouvé des solutions.

Le maire Stella Sassou N'Gusso a ajouté que les deux mairies vont se rassembler pour travailler ensemble. Selon elle, il y a un souci au niveau des cimetières du fait que les corps qui arrivent de Brazzaville sont enterrés sans que la mairie de Kintélé soit

saisie. « Et donc, nous avons trouvé la solution pour que les corps puissent sortir sans nous causer de problèmes », a-t-elle signifié.

La FAO entend accompagner la ville de Brazzaville dans ses différents projets

Outre cette rencontre, Dieudonné Bantsimba a également échangé avec la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, le Dr Yannick Ariane Rasoarimanana. Les deux personnalités ont parlé du développement de l'agriculture urbaine, de l'agriculture au sens large du département de Brazzaville ainsi que l'île Mbamou ; projets qui seront accompagnés par la FAO.

« Comme vous le savez, la FAO répond aux priorités des gouvernements. Il se trouve que les projets sont dans les programmes et les plans de la ville de Brazzaville, donc, du département de Brazzaville. Il faut très rapidement nous soumettre, nous envoyer des requêtes pour pouvoir les étudier et qu'ensemble, les équipes techniques de Brazzaville et celles de la FAO puissent mettre au point les programmes de coopération technique, qui vont être bénéfiques aux communautés agricoles », a expliqué le Dr Yannick Ariane Rasoarimanana.

Guillaume Ondze

ISSEA

Marcel Opumba a pris ses fonctions à la tête de l'institution sous-régionale

Le nouveau directeur général de l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA), Marcel Opumba, a pris officiellement ses fonctions le 11 mai à Yaoundé, au Cameroun.



Le docteur Marcel Opumba

Il succède au Centrafricain Francis Bodin Libengue Dobebe Kpoka dont le mandat à la tête de l'institution sous-régionale est arrivé à terme. Diplômé des universités de Paris Sorbonne en France, Marcel Opumba est un économiste. Il a intégré l'ISSEA en 2005 en qualité d'enseignant principal et y a occupé les fonctions de chef de département de la recherche et directeur des études pendant plus d'une dizaine d'années. Le nouveau directeur général de l'ISSEA a été nommé pour un mandat de 5 ans le 17 mars 2023 lors de la 15e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Christian Brice Elion

AVIS AMANIFESTATION D'INTERET N°03

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES (SPM)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM)

2. Les services au titre de ce contrat sont détaillés ci-dessous :

Le SPM du Proclimat est globalement chargé de :

-Préparation de documents. Elaborer et mettre à jour périodiquement les instruments de base de la passation de marchés (Manuel de Procédures, Stratégie de Passation de marchés du Projet pour le Développement - PPSD, Plan de Passation des Marchés - PPM, et tout autre document de gestion des marchés adapté aux besoins du projet).

-Gestion des procédures. Assurer en toute intégrité une application rigoureuse des règles et des procédures de passation de marchés en vigueur (accords de prêt et de don, Manuel de Procédures du Projet, directives et procédures de la Banque mondiale).

-Assistance Technique. Apporter un appui-conseil en matière de passation des marchés, à l'UGP et à toutes les structures bénéficiaires.

-Archivage. Assurer le classement et l'archivage de l'ensemble des dossiers des marchés à travers l'outil STEP (outil de gestion électronique de la passation des marchés) pour planifier, enregistrer et suivre toutes les transactions de la passation des marchés.

-Suivi. Développer et mettre en œuvre un mécanisme électronique de suivi de l'exécution des contrats (plan de gestion des contrats) en cohérence avec l'outil STEP.

-Renforcement des capacités. Assurer le renforcement des capacités en passation de marchés des responsables de l'UGP et des structures bénéficiaires.

-De manière spécifique, le SPM est :

-Chargé de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition des services de consultants et de fournitures et travaux pour le projet.

-Tenu de contribuer à l'établissement des rapports d'activités prescrits par le manuel de procédures et tout autre rapport jugé nécessaire par la Banque mondiale dans le cadre de l'exécution du projet.

-Responsable d'assurer la bonne gestion de l'outil STEP incluant l'archivage pour chaque marché de tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue à posteriori de la Banque mondiale.

-Tenu de participer aux différentes missions d'appui à la mise en œuvre du projet des équipes de la Banque Mondiale, notamment aux revues annuelles a posteriori des contrats.

-Responsable de la mise en place d'un système électronique simple de suivi de la passation de marchés comprenant (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et les PPSD/PPM.

-Responsable de la mise œuvre des processus de passation de marchés, et plus précisément de ce qui suit :

o Préparer et finaliser les termes de référence pour les services de consultants, en collaboration avec

les services techniques bénéficiaires ou de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

o Préparer et finaliser les spécifications techniques pour l'acquisition des fournitures, travaux et services autres que les services de consultants, en collaboration avec les services techniques bénéficiaires ou de l'UGP.

o Assurer le contrôle de qualité des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des demandes de propositions préparées par les unités techniques devant être soumis à la non-objection de la Banque mondiale, et assurer leur transmission/vente selon le cas.

o Lancer les appels d'offres et les avis à manifestation d'intérêt selon les règles en vigueur et veiller au bon déroulement des procédures de recrutement / acquisition ;

o Participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle de qualité des rapports d'ouverture des offres et des propositions reçues, préparés par les unités techniques.

o Assurer le contrôle qualité des rapports d'évaluation des offres à suivre les signatures par les autres membres désignés de ces commissions.

o Être l'interlocuteur de la Banque mondiale pour toutes les questions relatives à la passation des marchés, notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non-objections.

o Assister les unités techniques dans la préparation des contrats, après l'obtention et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées.

o Concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs et développer des statistiques de gestion pour mesurer le niveau de performance des activités de passation de marchés, en collaboration avec le Spécialiste en suivi-évaluation du projet.

o Veiller à ce que les paiements aux prestataires de services soient effectués à temps et en conformité avec les dispositions des marchés signés ainsi que de leurs avenants éventuels.

o Assurer la revue et la validation de toutes les correspondances et de tous les documents en rapport avec la passation des marchés (demandes d'avis de non-objection, réponses aux demandes de clarification des soumissionnaires, réponses aux plaintes des soumissionnaires, etc.).

o Réaliser en cas de besoin, des missions de supervision des prestataires de service sur le terrain.

o Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de transfert de compétences en passation de marchés à tous les acteurs impliqués dans la gestion fiduciaire, notamment avec les ONGs locales prestataires de services

3. Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

• Une lettre de motivation ;

• Un Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

• Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

• Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

• Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission

-La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la mise en vigueur du projet, prévue en juin 2023. Le contrat pourra être renouvelé en fonction des performances du spécialiste et après évaluation. Le SPM résidera à Brazzaville.

6. Profil du poste

Le SPM devra disposer des compétences suivantes :

-Diplôme supérieur en administration publique, droit, gestion ou équivalent (minimum Bac+5, Master 2).

-Expérience professionnelle pertinente en passation de marchés.

-Expérience professionnelle dans au moins 1 projet de développement en qualité de SPM sera un atout.

-Excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement, de préférence de la Banque Mondiale.

-Excellente connaissance du français écrit et parlé, ainsi qu'une très bonne aptitude à communiquer oralement.

-Bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics.

-Connaissance informatique des logiciels de bureautiques courants (Word, Excel, Power Point, e-mail et autres outils de communication).

-Présenter des qualités vérifiables de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et le travail sous pression.

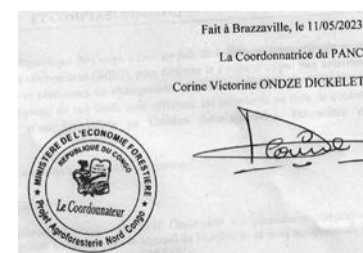
-Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout.

-Les candidatures féminines sont encouragées.

7. La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets (FP) de la Banque mondiale.

8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com.

9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 2 juin 2023 à 14 heures 00. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.



SANTÉ MATERNELLE

Dans le monde une femme enceinte meurt toutes les sept secondes

Les progrès mondiaux dans la réduction des décès prématurés de femmes enceintes, de mères et de bébés stagnent depuis huit ans en raison de la diminution des investissements dans la santé maternelle et néonatale, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le rapport, intitulé « Améliorer la santé et la survie de la mère et du nouveau-né et réduire la mortalité maternelle et néonatale », montre que les progrès dans l'amélioration de la survie stagnent depuis 2015, avec environ 290 000 décès maternels chaque année, 1,9 million de mortinaissances - des bébés qui meurent après vingt-huit semaines de grossesse - et 2,3 millions de décès de nouveau-nés, au cours du premier mois de la vie. Plus de 4,5 millions de femmes et de bébés meurent chaque année pendant la grossesse, l'accouchement ou les premières semaines après la naissance, ce qui équivaut à un décès toutes les sept secondes, principalement de causes évitables ou traitables si des soins appropriés étaient disponibles. La nouvelle publication a été présentée lors d'une conférence mondiale au Cap, en Afrique du Sud.

Des systèmes de santé sous pression

La pandémie de covid-19, la montée de la pauvreté et l'aggravation des crises humanitaires ont intensifié les pressions sur des systèmes de santé surchargés. Seul un pays sur dix déclare

les nouveau-nés continuent de mourir à des taux inacceptablement élevés dans le monde, et la pandémie de covid-19 a créé de nouveaux revers pour leur fournir les soins de santé dont ils ont besoin », a déclaré le directeur de la santé maternelle, néona-

les plus touchés

Dans des pays d'Afrique subsaharienne ainsi que d'Asie centrale et méridionale, les régions les plus touchées par les décès néonataux et maternels, moins de 60% des femmes bénéficient de quatre contrôles

qui reflèterait également le besoin urgent d'élargir l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle et des soins de santé primaires, en particulier dans les communautés où les taux de mortalité maternelle ont stagné ou même augmenté au cours des dernières années.

Pour augmenter les taux de survie, les femmes et les bébés doivent avoir accès à des soins de santé de qualité et abordables avant, pendant et après l'accouchement, ainsi qu'à des services de planification familiale. Sur la base des tendances actuelles, plus de soixante pays ne sont pas prêts à atteindre les objectifs de réduction de la mortalité maternelle, néonatale et mort-née des objectifs de développement durable des Nations unies d'ici à 2030.

Noël Ndong

« Les femmes enceintes et les nouveau-nés continuent de mourir à des taux inacceptablement élevés dans le monde, et la pandémie de covid-19 a créé de nouveaux revers pour leur fournir les soins de santé dont ils ont besoin »

disposer de fonds suffisants pour mettre en œuvre ses plans actuels. Selon la dernière enquête de l'OMS, environ 25% des pays signalent encore des perturbations continues des soins et services vitaux pendant la grossesse et postnataux pour les enfants malades. « Les femmes enceintes et

tale, infantile et adolescente et du vieillissement à l'OMS, le Dr Anshu Banerjee. Les pertes de financement et le sous-investissement dans les soins de santé primaires peuvent dévaster les perspectives de survie.

Les recommandations de l'OMS dans les pays

prénataux sur les huit recommandés par l'OMS. Pour la directrice de la Division technique du Fonds des Nations unies pour la population, Dr Julitta Onabanjo, « la mort de toute femme ou jeune fille pendant la grossesse ou l'accouchement est une grave violation de leurs droits humains ». Ce

OCÉANS

La CnuCED réclame l'adoption d'un «Pacte bleu»

Les opportunités économiques et les moyens de subsistance offerts par les océans aux pays en développement sont menacés par le changement climatique, la pollution et la surpêche, a déclaré, le 8 mai, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CnuCED), dans un nouveau rapport qui réclame l'adoption d'un «Pacte bleu» pour protéger les océans.

L'édition 2023 de la CnuCED dresse un état des lieux de l'économie océanique mondiale d'une valeur estimée entre 3 000 et 6 000 milliards de dollars. Ce rapport appelle à un «Pacte bleu» mondial afin d'exploiter durablement les océans qui abritent 80 % de toutes les formes de vie. «L'économie de l'océan offre de grandes opportunités. Nous devons trouver un juste équilibre entre les bénéfices tirés des océans et la protection de leurs ressources», a déclaré le secrétaire général adjoint de la CnuCED, Pedro Manuel Moreno. Selon la CnuCED, un «Pacte bleu» mondial permettrait d'accroître les investissements dans les secteurs émergents durables qui pourraient profiter aux pays en développement. Le rapport met en lumière deux secteurs prometteurs : la culture des algues et les substituts au plastique. Le marché mondial des algues a plus que triplé en vingt ans, passant de 4,5 milliards

de dollars en 2000 à 16,5 milliards en 2020. Les algues n'ont pas besoin d'eau douce ni d'engrais pour pousser. Elles peuvent être cultivées dans de nombreux pays en développement pour la production d'aliments, de cosmétiques et de biocarburants, et peuvent constituer une alternative au plastique, dont onze millions de tonnes se déversent chaque année dans les océans, a précisé la CnuCED. Outre les algues, la nature regorge de nombreux autres matériaux durables qui pourraient être utilisés pour fabriquer des versions écologiques de pailles, emballages alimentaires et autres produits en plastique utilisés quotidiennement. La liste comprend des matériaux que de nombreux pays en développement possèdent en abondance, comme le bambou, les coques de noix de coco, les bananiers et les déchets agricoles, a indiqué la CnuCED.

N. Nd.

COVID-19

Le Zimbabwe lève toutes les mesures de restriction

Le gouvernement zimbabwéen a levé mardi toutes les mesures mises en place pour freiner la propagation de la pandémie de Covid-19 après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la pandémie n'était plus une urgence de santé publique de portée internationale.

La décision a été annoncée par Monica Mutsvangwa, ministre de l'Information, de la Publicité et des Services de radiodiffusion, lors d'un point de presse organisé après le conseil des ministres.

«Après que l'OMS a publié un communiqué indiquant que la Covid-19 ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale, le gouvernement a ordonné la levée avec un effet immédiat du port obligatoire de masques, et de toutes les mesures frontalières visant à prévenir la propagation de la Covid-19, et que les touristes ne soient plus tenus de présenter des certificats de vaccination contre la Covid-19 aux points d'entrée ou dans les centres touristiques du pays», a déclaré Mme Mutsvangwa.

En date du 3 mai, 264.685 cas de Covid-19 ont été confirmés au Zimbabwe et 5.686 décès ont été signalés à l'OMS. En date du 29 avril, 13.935.112 doses de vaccin avaient été administrées dans le pays, selon l'OMS.

Xinhua

CHINE

L'économie réelle, une priorité pour la modernisation du système industriel

L'année 2023 marque la mise en application des décisions prises lors du 20e congrès du Parti communiste chinois (PCC). À cet effet, le nouveau Comité central pour les affaires financières et économiques (CCAFE) a tenu sa première réunion, le week-end dernier, sous la direction du président chinois, Xi Jinping.

« Le système industriel moderne est la base matérielle et technique d'un pays moderne. Il faut axer le développement économique sur l'économie réelle afin de fournir un soutien matériel solide pour réaliser l'objectif du deuxième centenaire », a fait savoir le président chinois. En effet, pour Xi Jinping, il faut accorder la priorité à l'économie réelle et éviter la ruée des capitaux vers l'économie virtuelle. L'objectif étant d'aller de l'avant à pas assurés et progresser étape par étape. Pour relever ce défi de la modernisation du système industriel, les membres du CCAFE ont validé quelques mesures, au cours de leur première réunion. Il s'agira notamment pour la Chine de continuer à saisir les vagues de la nouvelle révolution scientifique et technologique telle que l'intelligence artificielle ou encore l'industrie intelligente, écologique et intégrée. A cela s'ajoute, entre autres, la capacité à s'adapter aux exigences d'une coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature, ainsi qu'à maintenir et à renforcer les avantages d'un système industriel complet. Par ailleurs, plusieurs autres propositions ont été faites. Au nombre de celles-ci, on note la valorisation des atouts d'un immense marché ; l'étriquet combinaison des stratégies d'élargissement de la demande intérieure et de développement par l'innovation; le renforcement de l'ouverture et la coopéra-

tion des chaînes industrielles et d'approvisionnement. Cet organe exhorte à s'efforcer de créer des entreprises de niveau mondial, à valoriser les entrepreneurs exceptionnels et à former de grands maîtres-artisans. Conscient que le défi ne peut être relevé sans prendre en compte la population, le nouveau CCAFE estime qu'il faut, à ce jour, approfondir la réforme et l'innovation dans les domaines de l'éducation et la santé. De manière globale, il a suggéré de coordonner la relation entre la population, l'économie, la société, les ressources et l'environnement. Aussi faut-il optimiser les dispositions économiques régionales et le système national d'espaces territoriaux, la structure de la population; préserver la sécurité démographique et promouvoir un développement de qualité de la population. Au terme de la réunion, le président Xi Jinping a demandé au nouveau CCAFE de continuer à jouer sa partition dans la planification des principes majeurs en matière de travail économique ; renforcer et améliorer la direction centralisée et unifiée du comité central du PCC en économie. Notons qu'outre les membres de la CCAFE, cette réunion a également connu la participation des responsables des départements concernés du Comité central du PCC et du gouvernement chinois.

Merveille Jessica Atipo

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

L'USDA intensifie ses actions en Afrique subsaharienne

Le département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA) a lancé une série de séminaires en faveur des vétérinaires ainsi que des acteurs de l'agriculture et de l'élevage d'Afrique subsaharienne, afin de mieux gérer l'épidémie de la grippe aviaire.

Le programme de surveillance de la grippe aviaire, dont les premiers ateliers de renforcement de capacités en Afrique ont eu lieu en août 2022 au Rwanda, en présence des vétérinaires venus de douze pays africains dont le Congo, a été présenté au cours d'une réunion tenue à Washington, aux Etats-Unis, en présence des journalistes venus du Congo et du Gabon, par Fidelis N. Hegngi, vétérinaire en chef, spécialiste de la volaille et coordonnateur national du programme LBMS AI aux Etats-Unis.

Axé sur l'éducation et la prévention, ce programme a été mis en place pour aider les éleveurs et les vétérinaires évoluant dans 180 pays à mieux gérer l'épidémie. Forts de son expérience en tant que premier producteur de poulet dans le monde, les Etats-Unis d'Amérique ont plusieurs fois fait face au virus influenza, communément appelé grippe aviaire. En effet, c'est à partir de 1994 que la grippe aviaire, faiblement pathogène, s'est avérée endémique sur les marchés d'oiseaux vivants du Nord-Est des Etats-Unis d'Amérique. Dès 1999, le ministère de l'Agriculture de ce pays mettait en place un programme

afin d'apporter un soutien aux États désireux d'éliminer ce fléau persistant dans leurs fermes. En octobre 2004, les services vétérinaires publiaient des normes uniformes pour la prévention et le contrôle du virus afin d'établir une approche plus cohérente des Etats participant au programme. En 2015, plus de 50 millions d'oiseaux ont été tués ou détruits aux Etats-Unis à cause de la grippe aviaire et c'est après cette catastrophe que l'USDA décidera de renforcer la prévention avec notamment l'appui du Georgia poultry laboratory networking afin de détecter plus rapidement les infections H5 et H7 dans la population de volailles domestiques. Une détection qui passe par la mise en œuvre de programmes de surveillance active et passive, en améliorant la biosécurité, l'assainissement, l'éducation et la sensibilisation. Un programme élargi en Afrique notamment, où les fermes sont également très exposées. Pour Fidelis N. Hegngi, les causes des maladies et des épidémies dans les fermes viennent des marchés d'oiseaux vivants, des élevages dans les zones à haut risque, précisément à proximité de zones humides, des conditions

d'élevage ou encore de transport. Autant de sites à haut risque du fait de l'absence de tests et de suivi. En effet, les volatiles se déplacent sans une biosécurité appropriée et par conséquent il est difficile de déterminer leur source. Au-delà de cet aspect, le nettoyage et la désinfection des marchés, des véhicules de transport, des caisses, des chaussures et des vêtements des éleveurs ne se font pas dans les normes. À la question de savoir pourquoi ne pas interdire tout simplement les marchés d'oiseaux vivants, compte tenu des risques, Fidelis N. Hegngi considère que si on les interdit, ils deviendront clandestins. Car plusieurs raisons font que certaines personnes préfèrent acheter de la volaille vivante, notamment pour des questions de culture et de religion. D'autres, par contre, sont convaincues que la volaille vivante a plus de goût que celle congelée. Étant donné que procéder à un changement d'habitude de consommation est un processus qui peut prendre du temps, le plus important est de réglementer ces marchés partout dans le monde pour réduire les risques, estime l'expert.

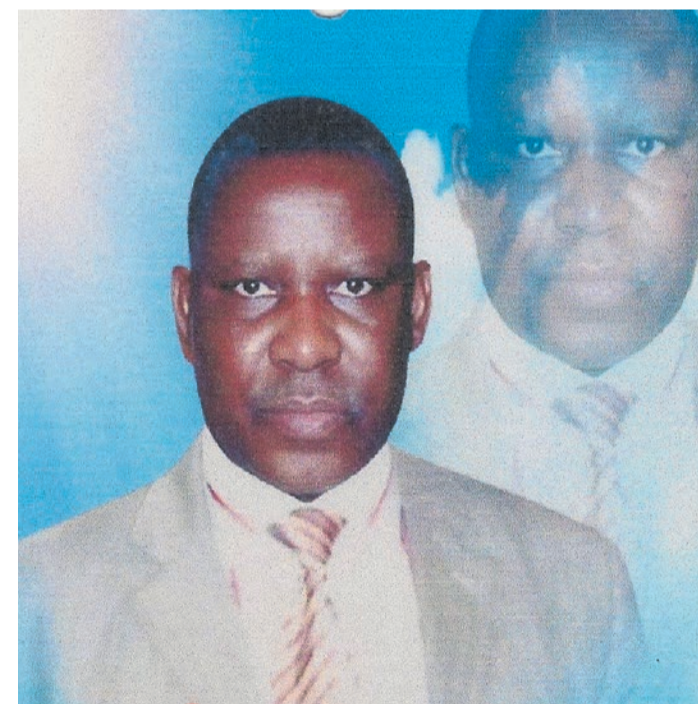
Mildred Moukenga

NÉCROLOGIE



Les enfants Addhas et Soumbo Yemoude ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur Marguerite Edith Soumbo Yemoude alias Maguy, survenu le jeudi 4 mai 2023.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au croisement de la rue CFCO avenue Mfoa.



Les enfants Loulendo informent les amis et connaissances du décès de leur père Alphonse Loulendo, ancien fonctionnaire à la Direction générale de l'économie, survenu le 24 avril 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire a lieu au n° 5 rue Mouzieto à Kinsoundi terminus barrage.

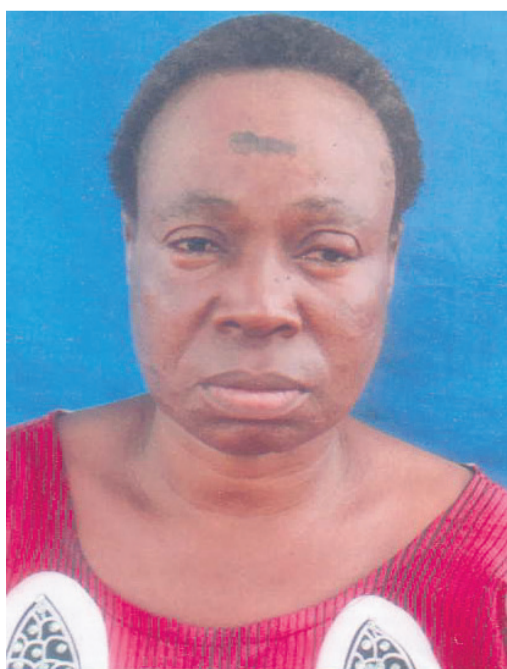
L'inhumation aura lieu le samedi 13 mai 2023 au cimetière de Wayako selon le programme ci-après :

- 9h : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 11h : recueillement en la paroisse Saint-Pierre-Claver à Bacongo ;
- 13h30 : départ pour le cimetière ;
- 16h : fin de la cérémonie.

Le service diffusion, les vendeurs ambulants des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Noté Ngambio, survenu le 3 mai 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Équateur n°52 arrêt de bus marché Talangai.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



GOLFE DE GUINÉE

Les actes de piraterie maritime risquent de repartir à la hausse

La piraterie maritime est loin d'être endiguée dans la région en dépit des mesures drastiques prises par les dirigeants et des spécialistes pour la contrer. En témoignent des attaques de bateaux enregistrées ces derniers mois, dont celle d'un vraquier américain intervenue la semaine dernière, au large de la République gabonaise et ayant à son bord un capitaine russe et deux de ses officiers, des Géorgiens.

Selon des sources judiciaires et maritimes, le Grebe Bulker, une embarcation de 190 m de long appartenant à la compagnie de transport maritime américaine Eagle Bulk Shipping Inc., battant pavillon des Îles Marshall, a été attaquée par des pirates. Le bateau a subi cet assaut alors qu'il était au mouillage à moins de 8 km au large du port commercial gabonais d'Owendo, dans la banlieue de la capitale, Libreville.

Les personnes kidnappées « ont été enlevées par des inconnus (...). Trois membres de l'équipage sont portés disparus, la police gabonaise mène l'enquête », a confirmé un responsable des autorités maritimes internationales sous couvert d'anonymat. Evoquant cet enlèvement, le consulat général de France dans la capitale gabonaise a parlé d'« acte de piraterie » et rappelé « ses recommandations d'éviter toute navigation de plaisance dans la zone du golfe de Guinée ».

Le 10 avril dernier, « des personnes non identifiées » avaient investi, à quelque 550 kilomètres au large de la Côte d'Ivoire, un

navire-citerne immatriculé à Singapour. Selon les responsables de cette embarcation, vingt membres d'équipage de diverses nationalités se trouvaient à bord du Success 9 lorsque des individus sont montés à son bord.

Outre cela, et pas plus longtemps qu'en mars dernier, des pirates se sont emparés d'un pétrolier danois au large de Pointe-Noire, en République du Congo, enlevant six membres d'équipage avant d'abandonner le navire. Il s'agissait du Monjasa Reformer, battant pavillon libérien, qui avait été attaqué par une embarcation de pirates alors qu'il se trouvait à 140 milles marins au large du port congolais. Fort heureusement, les six marins ont

été libérés au Nigeria, a annoncé l'armateur du navire, sur fond de signe de reprise des attaques dans l'est du golfe de Guinée.

Les armateurs réclament une présence navale étrangère

Route maritime cruciale bordant des pays riches en hydrocarbures, le golfe de Guinée, qui s'étend sur 5 700 kilomètres entre le Sénégal et l'Angola, est depuis plusieurs années le nouveau point noir de la piraterie mondiale, même si les actes de piraterie avaient ralenti récemment. Mais selon les transporteurs, depuis 2021, les pirates mènent des attaques plus loin, dans les eaux internationales. Leur violence et leurs tech-

niques sophistiquées ont encouragé les entreprises du secteur à réclamer une présence navale étrangère plus importante.

Face à la multiplication des attaques dans le golfe de Guinée, le Centre d'information sur la piraterie, émanant du Bureau maritime international, souhaite que des mesures draconiennes soient prises pour endiguer le phénomène. « Il apparaît que les attaques graves se multiplient dans le golfe de Guinée. Nous espérons que davantage de navires de guerre internationaux équipés de moyens hélicoptérés pourront patrouiller dans la zone », a déclaré Noel Choong, le directeur du centre d'observation de la pira-

terie du Bureau maritime international, basé à Kuala Lumpur, en Malaisie.

Le Danemark, importante puissance de marine marchande via son géant Maersk, fait partie des pays qui ont contribué à la chute des actes de piraterie maritime. Ses autorités avaient envoyé une frégate dans le golfe de Guinée à l'automne 2021. Ce qui a fait qu'en 2022, seulement une vingtaine d'accrochages a été recensée dans la région, selon le Maritime information cooperation & Awareness center. Il y en avait eu cinquante-deux en 2021 et cent quinze en 2020, à en croire l'organisme d'expertise en sûreté maritime installé à Brest, en France.

L'Association danoise des armateurs estime que les problèmes de piraterie dans le golfe de Guinée sont loin d'être résolus. L'organisation de marine marchande s'inquiète notamment de voir les attaques repartir à la hausse. Quant aux agressions de ces dernières années, les observateurs s'accordent pour dire qu'elles sont menées à bord d'embarcations rapides par des malfrats nigériens.

Nestor N'Gampoula

Il apparaît que les attaques graves se multiplient dans le golfe de Guinée. Nous espérons que davantage de navires de guerre internationaux équipés de moyens hélicoptérés pourront patrouiller dans la zone »,

AUTONOMISATION DES JEUNES

Les pays africains raffermissent leur coopération

Le Maroc a abrité, le 10 mai, les travaux de la conférence ministérielle africaine de la jeunesse.

Une centaine de jeunes leaders, représentant des Conseils nationaux de la jeunesse, de la société civile et des plateformes africaines de la jeunesse a également participé à la conférence.

La rencontre a eu pour objectif majeur de renforcer et de consolider les efforts d'autonomisation des jeunes africains en favorisant leur participation « significative » dans la conduite de l'agenda de développement social, économique et politique de l'Afrique.

Dans son allocution, le ministre marocain de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a mis en avant les efforts déployés par son pays pour la mise en œuvre de la charte africaine de la jeunesse, tout en réitérant l'engagement du Maroc au renforcement de la coopération Sud-Sud.

Le ministre a également insisté sur « la nécessité de consolider la place de l'Union panafricaine de la jeunesse dans les instances continentales de prise de décision, afin de porter la voix de la jeunesse africaine et apporter des solutions réelles aux pro-



Des étudiants de l'Agro-solar Academy en Sierra Leone installent une pompe à eau solaire et apprennent à utiliser des instruments de mesure. © Projet de développement des compétences au Sierra Leone, 2021

blématiques de la jeunesse africaine ».

De son côté, le président de l'Union panafricaine de la jeunesse, Moumouni Dialla, a exprimé sa profonde gratitude à sa majesté le roi Mohammed VI, « pour l'accueil chaleureux réservé aux délégations participantes et aux conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes, tout en rendant hommage au souverain pour son leadership en faveur de la jeunesse africaine et en soulignant l'importance des chan-

tiers initiés en vue de prendre en charge les attentes de la jeunesse africaine ».

Il a également rappelé l'importance de la ratification de la Charte africaine de la jeunesse qui vise à protéger les jeunes contre la discrimination et leur garantit la liberté de circulation, de parole, d'association, de religion, de propriété et autres droits humains, tout en s'engageant à promouvoir leur participation dans la société.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre au n°64 de la rue dispensaire à Poto-Poto sur l'avenue Camara Laye avec une superficie de : 500m².

Le prix est à débattre, merci.

CONTACT : (+242) 06 810 19 46 / 06 927 52 13

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°01 RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Coordonnateur du Projet.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

En matière de gestion de projet et de suivi-évaluation :

-Assurer la programmation annuelle et la coordination de la réalisation des activités du ProClimat à travers ses 5 composantes, telles que décrites dans les accords de financement et le document du projet ;

-Veiller à la préparation du plan de travail budgétisé annuel (PTBA), du Plan de Passation de Marchés, et à leur mise en œuvre dans les délais prévus ;

-Suivre et évaluer l'exécution des sous-projets, études et autres activités du projet, y compris par la coordination et la supervision des prestataires de services contractés par le projet ;

-Assurer une coordination proactive avec le MPSIR, les ministères techniques et le Comité de Pilotage impliqués dans la mise en œuvre du projet, les prestataires de services contractualisés par le projet, les autres bailleurs et partenaires techniques et financiers (Agence Française de Développement, Union Européenne, Agences des Nations Unies, différentes Ambassades) et toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet, y compris la société civile ;

-Assurer la coordination avec les autres projets appuyés par la Banque mondiale en République du Congo, particulièrement dans le secteur forêt / environnement ;

-Coordonner l'archivage de la documentation du projet, la collecte des données, leur valorisation nécessaire au suivi-évaluation et les utiliser pour améliorer les prises de décision ;

-Participer aux différentes missions d'évaluation des équipes de la Banque Mondiale et des évaluateurs indépendants commis au projet, et faciliter leur organisation ;

-Porter à l'attention du ministère de tutelle, des autres départements ministériels concernés et de la Banque Mondiale les problèmes et les difficultés réelles ou susceptibles de se poser, régulièrement et tout au long de l'exécution du projet, tout en proposant des solutions ;

-Faire valider techniquement, en collaboration avec les structures concernées les études et autres interventions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;

-S'assurer de la production des documents attendus par les partenaires (rapports de suivi financiers, rapports de sauvegardes environnementales sociales, audits annuels, autres rapports trimestriels, annuels et périodiques du projet) et de leur soumission dans les délais impartis ;

-Veiller à la tenue annuelle du Comité de Pilotage et proposer à celui-ci des solutions en cas de difficultés dans l'exécution du projet ;

-Veiller au bon fonctionnement de la collaboration entre les équipes techniques du projet et de la Banque mondiale, notamment à travers la bonne organisation des missions de supervision ;

-Veiller au bon fonctionnement des Bureaux Satellites Paysagers (BSP) ;

-Veiller à la validation du manuel d'exécution, sa mise en œuvre, et ses potentielles révisions pour assurer le bon fonctionnement du Projet selon les règles édictées ;

-Assurer des orientations techniques régulières en vue de prévenir ou réduire les écarts dans l'atteinte des objectifs et de favoriser une efficacité et une efficience des activités ;

-Informier le Comité de Pilotage et la Banque mondiale en cas de risques pouvant menacer la mise en œuvre du Projet et proposer des mesures de mitigation ;

-Participer aux réunions, conférences, séminaires, ateliers, séances de formation ou tout autre événement impliquant le Projet ;

-Assurer la visibilité du Projet ;

-Identifier et développer les partenariats favorisant la réa-

lisation des activités et l'atteinte des objectifs du Projet
-Prendre les initiatives qu'il jugera bonnes pour l'avancée du projet.

En matière de gestion administrative, fiduciaire et de sauvegardes :

-Assurer la responsabilité globale de la gestion du projet dans ses composantes administratives, comptables, financières, techniques, de passation des marchés et de sauvegardes environnementales et sociales ;

-Représenter le projet dans divers forums et auprès des différentes parties prenantes au niveau national, régional et international ;

-Signer les correspondances, les notes de service et autres documents du projet ;

-Veiller au respect des règles de passation de marchés, notamment en s'assurant du respect global des clauses contractuelles avec les prestataires de services dans le cadre de la mise en œuvre du projet, en conformité avec les procédures de passation des marchés de la Banque mondiale ;

-Approuver ou rejeter après examen tous les projets de contrats et les transmettre à la Banque mondiale pour non-objection ;

-Suivre rigoureusement le respect de la préparation des documents de sauvegardes environnementales et sociales, leur vulgarisation et leur mise en œuvre ;

-Assurer et suivre l'exécution financière de toutes les activités du projet en conformité avec les règles de la Banque mondiale et avec les procédures comptables et financières mises en place dans le Manuel d'exécution ;

-Suivre le décaissement des fonds du projet et orienter le projet en fonction des taux de décaissement atteints ;

-Engager, avec les personnes habilitées, toute sortie de fonds ;

-Assurer la gestion du patrimoine du projet.

En matière de gestion du personnel :

-Assurer la gestion quotidienne du personnel du projet, en faisant ce qui est en son pouvoir pour assurer les meilleures conditions de travail du personnel, notamment en stimulant, et en encadrant de manière rapprochée le personnel. Son rôle est également de prévenir les conflits au sein de l'UGP, et au besoin d'arbitrer de manière transparente et intègre ;

-Veiller au respect des critères de performance respectifs des membres du personnel et les évaluer annuellement ;

-Assurer une émulation au sein de l'équipe du projet et l'implication de l'ensemble du personnel de l'UGP dans les activités du projet ;

-Encadrer les prestataires de services œuvrant pour le compte du projet, en conformité avec les procédures de gestion de la main-d'œuvre établies.

-Identifier les ressources humaines et les qualifications nécessaires à la préparation et la mise en œuvre du Projet ;

-Élaborer ou valider les termes de référence du personnel permanent (UGP, Bureaux Satellites Paysagers - BSP, prestataires de services) et ponctuel (consultants) ;

-Participer au processus de recrutement et de sélection ;

-Signer les contrats de services ;

-Entrainer le personnel à la culture de résultats ;

-Suivre et évaluer la performance du personnel à travers une approche de gestion des ressources humaines axée sur les résultats ;

-Identifier des dispositifs d'auto-formation et de partage de connaissances entre le personnel.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

-Une lettre de motivation ;

-Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement

les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

-Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

-Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

-Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

6. Profil du poste

Le Coordonnateur devra présenter le profil suivant :

-Avoir un diplôme universitaire ou grandes écoles, d'un niveau minimum de Master 2 (Bac+ 5) en gestion de projets, sciences humaines, sciences économiques, développement rural, environnement ou disciplines apparentées ;

-Expérience probante dans la conduite d'équipe pluridisciplinaire d'au moins 10 personnes ;

-Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins 10 ans ;

-Avoir déjà travaillé dans des projets financés par des bailleurs multilatéraux ou dans la coopération bilatérale ;

-Avoir une bonne maîtrise des procédures fiduciaires et en sauvegardes des différents bailleurs de fonds, notamment de la Banque mondiale ;

-Avoir une bonne connaissance des secteurs institutionnel, socio-économique, et environnemental de la République du Congo ou d'autres pays avec défis similaires ;

-Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (au moins gestion des e-mail, utilisation de Word, Excel et Power Point) ;

-Une connaissance du contexte socio-économique des régions d'intervention est un atout, tout comme le travail communautaire, avec des populations vulnérables notamment les Populations Autochtones ;

-Avoir déjà coordonné un projet de la Banque mondiale serait un atout ;

-Avoir de bonnes capacités de communication verbales et écrites, d'analyse, de rédaction et de synthèse ;

-Présenter des qualités vérifiables de leadership, de travail en équipe, de rigueur et d'honnêteté morale ;

-Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;

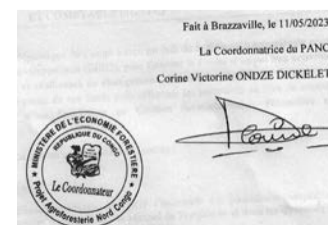
-Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;

-Les candidatures féminines sont encouragées.

7. La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets (FP) de la Banque mondiale.

8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com.

9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 25 2 juin 2023 à 14 heures 00.



CINÉMA

La projection à Paris de « Congo ! Le silence des crimes oubliés » annulée

L'association Trait d'union congolais annonce l'annulation du ciné-débat prévu à l'auditorium de la mairie de Paris, pourtant partenaire de la rencontre programmée le 11 mai dans la soirée, en présence du réalisateur congolais Gilbert Balufu et du journaliste enquêteur franco-camerounais Charles Onana.

A vingt-quatre heures de la projection, l'après-midi du 10 mai, l'association Trait d'union congolais a dénoncé la décision prise par la mairie de Paris « d'annuler unilatéralement pour des raisons de politique » la projection de Congo ! Le silence des crimes oubliés. L'organisation est d'autant plus remontée que, soutient-elle, « la conférence-débat, prévue le 12 mai, de 18h-22h, à la mairie du 20e avec le Dr Charles Onana », a subi le même sort.

Précisant que cette seconde rencontre annoncée le lendemain de la soirée cinéma portait sur le livre du politologue et journaliste enquêteur *Holocauste au Congo* : *l'Omerta de la communauté internationale*. La France complice ? Ces deux faits mis ensemble ne laissent aucun doute sur la sentence de la mairie parisienne. Les deux activités abordant la même problématique sont dérangeantes.

Quitte à se rattraper et à

sauver la situation tant que faire se peut, Trait d'union congolais a reprogrammé, dans l'urgence, la rencontre

centrée sur l'ouvrage très controversé de Charles Onana. Aussi invite-t-elle sur le coup les personnes

intéressées à prendre part à « une séance de dédicaces » qu'elle tiendra ce « dimanche 14 mai 2023

de 14h à 18h à l'aumônerie congolaise, à l'Eglise Saint Bernard ». En ce qui concerne la présentation avortée de Congo ! Le silence des crimes oubliés, il n'a pas encore été fait état de son report. Jusque-là, Trait d'union congolais a promis d'informer toutes les personnes mobilisées et dans l'attente de découvrir le film de Gilbert Balufu de ses événements à venir.

La diaspora congolaise tous azimuts s'était mobilisée autour de l'association pour les deux activités. En effet, les différents post d'indignation qui ont fusé depuis cette annulation de la mairie prouvent le grand intérêt, du reste bien compréhensible, des Congolais de France et d'ailleurs. C'est donc à cette communauté congolaise également offensée qu'indignée, l'association dit la mort dans l'âme : « *Merci infiniment pour votre implication et votre soutien auprès de nous* ».

Nioni Masela

PRIX DES YOUNG AFRICAN LEADERS AWARDS

Le Congolais Pryma Vanh Mpassi Nguengu nominé

En marge de la conférence ministérielle sur la jeunesse panafricaine, à Rabat, au Maroc, se tiendra la cérémonie de remise des prix des Young african leaders Awards.

Pryma Vanh Mpassi Nguengu est le représentant congolais dans la catégorie « Première génération ». Ce Congolais est le directeur général d'ImmoB, entreprise d'investissement et de gestion immobilière basée à Pointe-Noire. « *Je suis résolu à révolutionner l'immobilier dans ma collectivité au moyen de la Blue Card Classic, une solution novatrice mise en œuvre par ImmoB pour éliminer la pauvreté en*

donnant aux jeunes chômeurs et aux jeunes abandonnés dans la rue la possibilité de gagner des revenus importants pour joindre les deux bouts de leur mois et devenir copropriétaires de biens immobiliers locatifs. »

Mon projet a aidé beaucoup de familles de ma collectivité et d'ailleurs, durant et après la crise du coronavirus. A l'issue de ce prix, je travaillerai davantage à éradiquer la pauvreté

et à réduire les inégalités tout en instillant une culture d'épargne et d'investissement chez les jeunes de ma communauté. « *D'ici à 2025, mon but est que chaque ménage congolais ait au moins un titulaire de la Blue Card Classic et d'ici à 2027, la construction d'une cité durable dans laquelle au moins 1% de la population congolaise participera activement* », a-t-il déclaré.

Camille Delourme

EXPOSITION ÉPHÉMÈRE

Willys Kezi à la galerie Éric-Dupont

L'artiste congolaise Willys Kezi s'exprimera auprès d'autres artistes et intervenants dans le cadre d'un débat sur la place des femmes artistes du continent africain à la galerie Éric-Dupont.

Pour la troisième édition de Traversées africaines programmée dans vingt-neuf galeries du 11 au 31 mai, Willys Kezi exposera à la galerie Éric-Dupont ses œuvres aux corps de femmes aux couleurs vives et aux courbes généreuses. À cette occasion, l'artiste aux images de séduction renvoyant à la pauvreté et à l'immigration s'exprimera, le 12 mai, de 19h à 21h, à propos de la place des femmes artistes du continent africain.

L'artiste congolaise est une habituée des lieux. Dans cette galerie, elle a déjà exposé ses images de beauté lors d'une exposition intitulée *Bonzenga*, littéralement beauté en lingala.

Traversées africaines est une initiative de l'association « Pour l'art pour l'Afrique ». Elle consiste à faire découvrir les œuvres d'artistes contemporains issus du continent africain, de sa diaspora et de l'afro-descendance, au fil d'un parcours artistique dans vingt-neuf galeries et centres d'art de Paris et d'Ile-de-France. Lors de cette découverte, les visites sont commentées par des curateurs spécialisés, des échanges avec les artistes, une occasion d'élargir l'horizon sur l'art contemporain.

Marie Alfred Ngoma

AVIS AMANIFESTATION D'INTERET N°02

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE (SGAFC)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC)

2. Les services au titre de ce contrat sont détaillés ci-dessous :

Le SGAFC est globalement chargé de :

- Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGPI ensemble des procédures comptables, administratives et financières énoncées dans le Manuel de Procédures et dans les directives de la Banque mondiale et du Fonds Fiduciaire PROGREEN ;

- Superviser le personnel administratif, financier et comptable directement sous sa responsabilité au sein de l'UGP et des Bureaux Satellites Paysagers (BSP), notamment l'assistant en gestion financière, les comptables, les chauffeurs et éventuellement l'assistant administratif ;

- Gérer les ressources humaines et financières du projet.

De manière spécifique, le SGAFC est :

a) En matière de gestion administrative :

- Assurer l'administration du projet ;

- Veiller à la validation du Manuel d'exécution du projet (MEP), sa mise en œuvre, et ses potentielles révisions pour assurer le bon fonctionnement du Projet selon les règles édictées ;

- Assurer le classement et l'archivage physique et électronique de tous les documents du Projet, y compris de gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique ;

- Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet ;

- Contribuer ou superviser la rédaction des rapports du Projet (comptes rendus des réunions, rapports trimestriels et annuels d'activités et de suivi financier), et des correspondances du Projet.

b) En matière de gestion financière :

- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré d'information de gestion administrative, financière et comptable. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des Rapports de Suivi Financiers (RSF) et des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF).

- Préparer les activités de préparation des budgets et des prévisions de décaissements.

- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet et à la Banque mondiale, notamment lors des missions de supervision.

- Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par le comptable ;

- Participer à la préparation des contrats avec les consultants et autres partenaires de services ;

- Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les prestataires de services impliqués dans l'exécution des activités du projet ;

- Préparer les Rapports de Suivi Financiers (RSF) et les Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) suivant les standards et la périodicité de la Banque mondiale ;

- Assurer de la réalisation régulière et dans le temps des audits financiers et comptables et réparer les éléments des audits financiers internes et externes.

c) En matière de gestion comptable :

- S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;

- Vérifier les imputations comptables avant leur saisie dans les journaux ;

- Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garanties, cautions, dettes, etc.) ;

- Organiser des missions d'audits comptables et financiers ;

- Assurer l'effectivité du contrôle interne de la comptabilité ;

- Coordonner la réalisation des inventaires selon la périodicité indiquée par la Banque mondiale

d) En matière de gestion du personnel :

- Assurer la paie et la gestion des ressources humaines ;

- Appliquer les lois et règlements énoncés dans les manuels, directives, circulaires et mémoires relatifs à la gestion du personnel ;

- Procéder à l'évaluation et à la notation annuelle du personnel de son unité et approuver ou réorienter leurs objectifs annuels ;

- Tenir des rencontres de planification et de suivi régulièrement avec le personnel de son unité afin d'assurer une bonne coordination et esprit d'équipe ;

- S'assurer de la préparation et de la mise en œuvre des plans de formation du personnel de l'UGP, des Bureaux Satellites Paysagers (BSP), et des prestataires de service du Projet.

e) En matière de gestion du patrimoine :

- Assurer la gestion des immobilisations ;

- S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition du Projet ProClimat soient régulièrement enregistrés, protégés et à disposition pour un éventuel contrôle inopiné ;

- Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition de l'unité de gestion et des autres bénéficiaires ;

- Veiller à ce que les immobilisations et tout autre consommable soient utilisés à bon escient et entretenus régulièrement, selon les besoins ;

- Dresser les inventaires des immobilisations selon un calendrier préétabli, en accord avec la Banque mondiale ;

- Veiller à la sécurité des locaux ;

- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;

- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

6. Profil du poste

Le Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC) aura les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master 2 (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, sciences économiques et financières, contrôle de gestion ou toute autre discipline équivalente d'une université connue ;

- Avoir une expérience professionnelle pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement, aussi à des postes de responsabilité (Directeur comptable, Directeur Administratif et Financier, Contrôleur de gestion, Auditeur Manager, etc.)

- Une expérience pratique auprès de structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (UE, Banque Mondiale, BAD, DFID, Agences de l'ONU) serait un atout ;

- Avoir une maîtrise complète des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO), une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques.

- Présenter des qualités vérifiables de leadership, de travail en équipe, de rigueur et d'honnêteté morale ;

- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;

- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés, soit mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels ;

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

- Les candidatures féminines sont encouragées.

7. La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets (FP) de la Banque mondiale.

8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com.

9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 2 juin 2023 à 14 heures 00.



ENJEUX POLITIQUES

Possible départ de la force militaire de l'EAC d'ici à fin juin

Le président Félix Tshisekedi a révélé que manifestement, il y a des problèmes de fonctionnement avec la force régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Vingt-quatre heures après l'annonce du déploiement de la force militaire de la SADC dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est expliqué publiquement, pour la toute première fois, sur la motivation de cette décision unanime de la communauté de développement de l'Afrique australe et, surtout, le sort à réserver à cette force régionale.

Répondant à la presse de son pays au cours de la conférence de presse conjointe tenue le 9 mai avec son homologue du Botswana, Mokgweetsi Masisi, le chef de l'Etat congolais a clairement démontré que cette force passe ses dernières semaines en RDC. Selon lui, à l'issue de la fin du premier mandat de cette force en mars dernier, le gouvernement congolais ne l'avait pas renouvelé de six mois comme souhaité par le secrétaire général de l'EAC; mais a accordé un mandat de trois mois à l'issue duquel une évaluation sérieuse devrait orienter le sort



La force militaire de la SADC/DR

de cette force régionale.

Le président Félix Tshisekedi a révélé que manifestement, il y a des problèmes de fonctionnement avec cette force régionale. «La première raison qui nous pousse à nous poser des questions est la mission assignée à cette force qui n'est pas remplie», a-t-il déclaré. «Aujourd'hui, dans certaines localités, il y a une cohabitation observée entre le contingent de l'EAC RF et

les terroristes du M23, ce qui n'était pas prévu dans le programme», a dit le président Tshisekedi. Il a aussi évoqué des déclarations des officiers militaires de l'EACRF qui, aussitôt arrivés en RDC, ont clairement dit qu'ils ne venaient pas combattre le M23. À côté de cela, il y a le commandant de l'EACRF qui a démissionné de manière spectaculaire et à la surprise de tous, parlant des menaces jamais exprimées,

a-t-il ajouté. «Pourquoi ne nous a-t-il pas fait part de ces menaces?», s'est interrogé le président Tshisekedi. Il s'est dit également surpris de la précipitation avec laquelle le Kenya a désigné le successeur du général démissionnaire, sans consultation comme si cette force n'appartenait qu'à ce pays. «Manifestement, il y a un problème dont nous avons besoin de parler pour clarifier la situation et comme le man-

dat s'achève au mois de juin, si à cette date nous constatons que le mandat n'est pas rempli, nous allons décider de raccompagner ce contingent venu à la rescousse de la RDC avec honneur et le remercier pour avoir essayé d'apporter sa part à la solution de la paix en RDC», a dit en substance le président.

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est félicité de la solidarité manifestée par les pays de la SADC à travers la décision unanime de déployer sa force qui a déjà fait ses preuves en terre congolaise. Tout en concluant que la mission de l'EAC pose problème, il a dit attendre la tenue de la réunion quadripartite de l'Union africaine. Interrogé également sur la tenue des élections en 2023 du fait de la situation sécuritaire préoccupante à l'Est, le président de la République a assuré que le processus électoral est irréversible et il n'a pas l'intention de priver ses compatriotes de l'Est de leur droit civique.

Alain Diasso

DIPLOMATIE

La RDC et le Botswana favorables à un partenariat économique stratégique

Les présidents Mokgweetsi et Félix Tshisekedi ont affirmé, le 9 mai, au cours d'une conférence de presse conjointe, leur volonté d'établir un partenariat stratégique entre le Botswana et la République démocratique du Congo (RDC) dans six domaines, à savoir l'agriculture, les mines, l'éducation, la défense et la sécurité.

Devant un parterre de journalistes et en présence de plusieurs officiels de leurs pays respectifs, les deux chefs d'Etat ont manifesté leur volonté de tisser des liens économiques profitables. En agroalimentaire, par exemple, la filière de viande bovine est l'une des meilleures en Afrique, d'autant plus que le Botswana est le rare pays qui exporte sa viande à l'Union européenne. La prospérité de ce pays, résultat d'une gestion efficace des ressources naturelles et le développement d'une chaîne de valeurs, est une vraie source d'inspiration pour la RDC, a dit le président Tshisekedi.

Le forum économique du 11 mai qui a mis en face les opérateurs économiques congolais et botswanais a été l'occasion indiquée pour réfléchir sur des pistes de collaboration. Dans le secteur de la sécurité, le président Félix Tshisekedi a apprécié le rôle que joue le Botswana au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe. À l'occasion du «State Banquet» à son honneur, il a déclaré que cette visite d'Etat est l'occasion pour lui de rendre hommage à un chef d'Etat et à un pays qui sont des modèles en Afrique.

Le secteur des mines est celui qui offre le plus d'opportunités d'échanges étant donné que la RDC et le Botswana présentent plusieurs similitudes en termes de richesses du sous-sol. «La RDC veut s'inspirer du modèle botswanais dans la gestion de ses ressources naturelles. Mon souhait est de voir la RDC commencer à extraire ses ressources et les traiter localement avant de les exporter», a affirmé le président Tshisekedi. L'inauguration de la nouvelle ambassade de la RDC à Gaborone matérialise le rapprochement voulu par les présidents Mokgweetsi et Tshisekedi.

A.D.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Caritas Kongolo promeut l'élevage de gros et petits bétails

Dans le cadre de la lutte pour la sécurité alimentaire, la Caritas Kongolo vient de lancer son projet sur la promotion de l'élevage de gros et petit bétail et le renforcement des capacités en production végétale.

Exécuté par la Caritas Développement Kongolo grâce au financement de Caritas Bolzano, ce projet vise l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages ruraux à travers le développement de l'élevage de gros et petit bétail et l'accroissement de la production végétale. Ce projet accompagne cent vingt ménages regroupés en quatre organisations de producteurs dans les villages Mulenda, Lububu et Ngonzo dans le territoire de Ka-

bongo, diocèse de Kongolo. Rappelons que ledit projet était exécuté pour une durée d'une année (2021 - 2022) et avait permis à renforcer les capacités organisationnelles des paysans producteurs accompagnés dans les villages Mulenda, Lububu et Ngonzo, assurer la production et la diffusion des géniteurs de gros et petit bétail, promouvoir la gestion intégrée de la fertilité des sols.

Ainsi, les organisations paysannes ont été appuyées en gé-

niteurs de caprins de race locale au total quarante géniteurs à raison de neuf femelles et un mâle par Organisation Paysanne et des poules de race locale au total quatre-vingt poules à raison de vingt poules par organisation paysanne et quatre mâles (coq) de race améliorée (Géant rhod) à raison d'un coq par organisation paysanne ; l'aménagement des bergeries et poulaillers a été aussi appuyé.

Blandine Lusimana

AGRICULTURE

Une grande réunion prévue à Kinshasa avec les maraîchers

Le ministre de l'Agriculture, Me José Mpanda, projette une grande réunion avec les maraîchers et maraîchères de l'hinterland de Kinshasa, notamment ceux des sites spoliés de N'Djili Secomaf, Kimbanseke, Tadi, Lukaya, RVA, Tshuenge/Masina, Tshuenge/N'sele, Lokali I et II, masina rail I, Mokali, Lemba Imbu, Sanga, Mafuta Kizola, Bibwa, Mikonga, Kisenso, Funa Campus, Kimwenza rail, Kingabwa chantier, N'Sele et bien d'autres non concernés par la spoliation.

La rencontre, selon un communiqué de la cellule de communication et presse du ministère de l'Agriculture, tournera autour de la sécurisation de sites d'exploitation

de ces maraîchers et maraîchères en vue de les mettre à l'abri de toute spoliation. Il s'agira aussi de parler des méthodes de ramassage et d'évacuation de leurs produits des

champs et de bien préparer la saison A qui s'annonce pour un rendement meilleur.

Selon cette source, le ministre avait reçu instruction du chef de l'Etat, lors de la 93e session du Conseil des ministres du 7 avril, de protéger les maraîchers et maraîchères et de sécuriser leurs sites d'exploitation dans l'hinterland de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

CONTRÔLE D'ETAT

Le directeur départemental installé dans ses fonctions

Promu à la tête de la direction interdépartementale du Contrôle d'Etat de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, Fortunat Adrien Miaka a été installé dans ses fonctions, le 10 mai, sous le patronage de Jean Charles Ondonda, secrétaire général du département de Pointe-Noire.

Grand commis de l'Etat, l'homme qui préside désormais aux destinées de la direction interdépartementale du Contrôle d'Etat ne ménagera aucun effort afin de mener à bien les missions qui lui sont assignées, a-t-il assuré. Et ce, sans pour autant se départir des orientations stratégiques fixées par les plus hautes autorités.

Nommé par décret n° 2022-513 du 20 août 2022, Fortunat Adrien Miaka mesure bien l'ampleur de la responsabilité qui lui est confiée et les défis liés à l'exécution de sa mission. En effet, il est chargé, sous la supervision du préfet, de veiller à la bonne application des textes législatifs et réglementaires sur le contrôle d'Etat, la qualité du service public et la lutte contre les antivaleurs dans les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat.

Il a aussi la mission d'assurer, dans sa zone de compétence, le contrôle des entités publiques et assimilées ainsi que de toutes

autres structures bénéficiant des concours divers de l'Etat; de contribuer, entre autres, à l'élaboration et à la conduite des enquêtes en matière de la qualité du service public, à l'élaboration et à l'actualisation des règles d'éthique et de déontologie professionnelle. L'application des règles de bonne pratique en matière de transparence, de redevabilité et de reddition des comptes dans la gestion des affaires publiques au niveau départemental fait également partie de ses missions, tout comme la protection des données à caractère personnel, la mise en place d'un dispositif de collecte et de stockage des données sur les investigations et bien d'autres.

Fortunat Adrien Miaka n'a pas manqué d'exprimer toute sa reconnaissance au président de la République, au Premier ministre mais également à son ministre de tutelle pour avoir porté son choix sur sa personne. « Je mesure

l'ampleur de la tâche qui m'attend et j'espère l'accomplir à bon escient, avec l'appui de tous », a-t-il dit.

En présidant la cérémonie qui s'est déroulée au siège de la préfecture, le secrétaire général du département de Pointe-Noire a félicité le nouveau directeur départemental, tout en lui souhaitant pleins succès dans ses nouvelles missions. Il a, par ailleurs, rappelé l'importance de cette structure de gouvernance avec pour base la performance et ce, par l'instauration effective d'une culture de travail axée sur la gestion par les résultats.

À ce titre, Jean Charles Ondonda a donné quelques orientations à celui qui vient d'inaugurer le cycle de ce ministère dans son département. « Il ne s'agit pas de s'ériger en bourreau ou en celui qui connaît tout, mais plutôt qu'il y ait la bonne collaboration entre vous. Le dépôt des rapports trimestriels est obligatoire et c'est



Fortunat Adrien Miaka

ce qui définit votre travail », a-t-il dit, avant de lui remettre un outil de travail, symbole d'une bonne collaboration.

Notons que pendant cette cérémonie, chacun des membres du personnel, parents, amis et connaissances a eu par la suite l'occasion de féliciter personnel-

lement le directeur départemental du Contrôle d'Etat, dans une ambiance empreinte de convivialité et de courtoisie. Pour immortaliser cette cérémonie, une photo de famille a été prise et un cocktail dinatoire a été servi aux convives.

Hugues Prosper Mabonzo

ENVIRONNEMENT

Conférence à Paris sur la sauvegarde de la baie de Loango

Le promoteur de « Visiter le Congo », Guillaume Nkouka, initie une rencontre citoyenne sur la sauvegarde et la valorisation de la baie de Loango.

La rencontre se tiendra le 20 mai, de 14h à 18h, à la Maison des associations de solidarité, au 10, rue des Terres au Curé Paris treizième. L'objectif est de lancer un débat sur une approche intégrée en matière de sauvegarde d'un des lieux de mémoire, la baie de Loango, sur la côte congolaise, porte de l'Afrique centrale.

Face aux menaces d'érosion marine de ce littoral grignoté inexorablement de tempête en tempête, les conférenciers évoqueront les hypothèses déjà émises et en élaboreront de nouvelles afin de mieux mener l'étude océanographique et géologique pouvant expliquer et inverser ce phénomène naturel.

Parmi les intervenants sous la modération du journaliste Cyr Makosso, Myriam Cottias, historienne, directrice de recherche au CNRS ; René Mavoungou Pambou, chercheur en ethnolinguistique congolais ; Arsène Francoeur Nganga, historien, spécialiste de la traite négrière et de ses diasporas ; Anastasia Karpova, architecte et ingénieur, porteur d'un projet de sauvegarde et de la valorisation de la baie de Loango. Rappelons que sur ce site historique de

VISITER LE CONGO

ORGANISE UNE RENCONTRE CITOYENNE

SAUVONS LA BAIE DE LOANGO

LE 20 MAI 2023 | DE 14H - 18H

A LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE MAS
10 RUE DES TERRES AU CURÉ
75013 PARIS

Myriam COTTIAS
Directrice du Centre International de Recherches sur les esclavages et post-esclavages - CIRESC, spécialiste de l'esclavage dans l'espace caraibéen.

René PAMBOU MAVOUNGOU
Docteur en ethnolinguistique Spécialiste du Royaume de Loango

Arsène Francoeur NGANGA
Historien - spécialiste de l'histoire de la traite négrière et de ses Diasporas

Anastasia KARPOVA
Architecte et Ingénieur - porteur d'un projet de sauvegarde et de valorisation de la Baie de Loango

Loango était établie la première capitale de la région et fut l'un des pires ports négriers de toute la côte atlantique de l'Afrique. Cet endroit, jusqu'à un passé tout récent, abritait un cordon qui était toujours visible au milieu des années 1980.

Marie Alfred Ngoma



COMMEMORATION DU CENTENAIRE 1923-2023 DU DOCTEUR FRANC OISANDRE SILOU PEDIATRE-MEDECIN PANAFRICAIN



Nom et Prénoms : SILOU François André

Lieu et date de naissance : Kimbala, le 13 mai 1923 (LOUMO)

Etat civil : Marié, 11 enfants.

-Doctorat en Médecine

-CES de Pédiatrie

-CES de Médecine Tropicale

• 1947-1953 : Assistant du Médecin Chef du Centre médico-chirurgical, et Responsable en Chef de la Maternité et de la pédiatrie à Port- Francqui, au Congo- Belge,

• 1953-1960 : Assistant du Médecin - Directeur du Centre de Pédiatrie de la Croix-Rouge à Léopoldville (Kalembelembe)

• 1960-1965 : Directeur du service National de Santé Maternelle et Infantile à Léopoldville.

• 1965-1967 : Médecin-Chef de Pédiatrie de l'Hôpital Général de Brazzaville

• 1967-1971 : Directeur du service de Santé Maternelle et Infantile .

A. 1971-1974 : Chef du projet des services de santé de base au Burundi

B. 1974-1981 : Représentant de l'OMS. au Benin

C. 1981-1983-

D. 31-12-1983- Retraité de l'OMS

E. 1984 : démarrage à Brazzaville des activités pédiatriques intégrées au Plan Prévention (vaccination, éducation pour la santé et nutrition) en prévision de la création d'un Centre Mère-Enfant, encouragé par la Direction Politique du Pays.

F. PROLOGUE

Le docteur François André SILOU a été évacué en France le 27 mars 1997, dans le service des urgences de l'Hôpital la Pitié-Salpêtrière. Il a ensuite été admis le service de Néphrologie et Hémodialyse..

Après les Hommages Officiels au Palais du Parlement, il a été enterré, le 19 juillet 2001 au Cimetière familial du village KIMBALA, NTOMBO -MANIANGA (LOUMO).

* DISTINCTION HONORIFIQUE *

Commandeur dans l'Ordre du Mérite Congolais

IN MEMMORIAM

SOLUTION :
Le mot-mystère est : LÉZARD

D	C	L	B	O	C					
S	R	A	B	O	N	D	A	N	T	E
C	I	R	A	G	E	S	T	A	R	
C	H	A	R	L	E	R	O	I	I	F
E	O	M	O	S	E	L	L	E		
A	S	S	U	R	E	N	T	A	L	U
S	O	S	N	E	S	S	A	I		
M	E	S	E	N	T	E	N	T	E	L
I	L	E	U	S	E	R	A			
E	T	E	O	B	E	I	R	L	U	
R	A	N	E	B	E	T	E	S		
M	I	S	S	S	E	L	H	A	I	
P	A	S	S	A	G	E	R	E	T	
C	O	R	I	A	C	E	O	S	E	E
T	A	S	S	E	E	T	E	T	E	

S	O	N	D	E	R	R	O	T
A	R	I	A	A	M	O	U	R
R	E	M	E	T	A	L	O	
D	E	B	A	T	S	E	A	U
E	E	P	R	I	S	U	S	
O	S	E	E	E	S	T		
A	B	U	S	E	T	O	C	
M	U	E	R	S	U	A	O	
A	S	P	E	C	T	G	L	U
S	E	O	R	T	E	I	L	
J	E	U	N	A	I	S	E	
C	E	B	E	N	N	E	S	
M	U	C	U	S	T	U	E	R

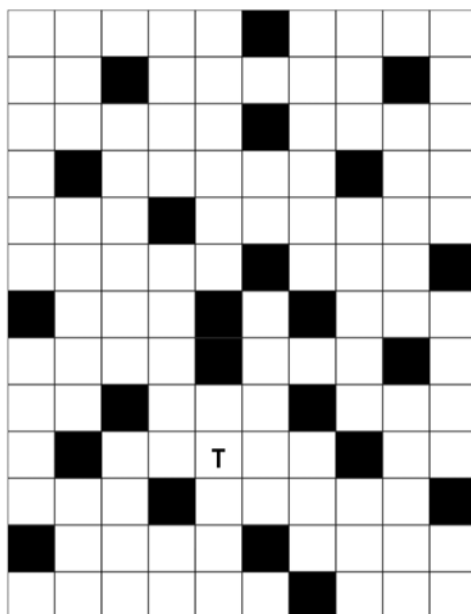
• SOLUTION DE LA GRILLE N°708 •

1	4	9	2	3	6	5	8	7
2	7	5	9	8	1	4	6	3
6	3	8	5	4	7	9	1	2
3	9	6	1	7	8	2	4	5
5	8	1	4	9	2	3	7	6
4	2	7	3	6	5	1	9	8
8	5	2	7	1	9	6	3	4
9	6	4	8	2	3	7	5	1
7	1	3	6	5	4	8	2	9

• SOLUTION DE LA GRILLE N°709 •

8	2	9	3	5	6	7	1	4
6	7	4	9	2	1	8	5	3
3	5	1	4	8	7	9	2	6
4	8	2	1	9	3	5	6	7
1	6	3	5	7	8	2	4	9
5	9	7	2	6	4	1	3	8
9	3	8	6	1	5	4	7	2
7	4	5	8	3	2	6	9	1
2	1	6	7	4	9	3	8	5

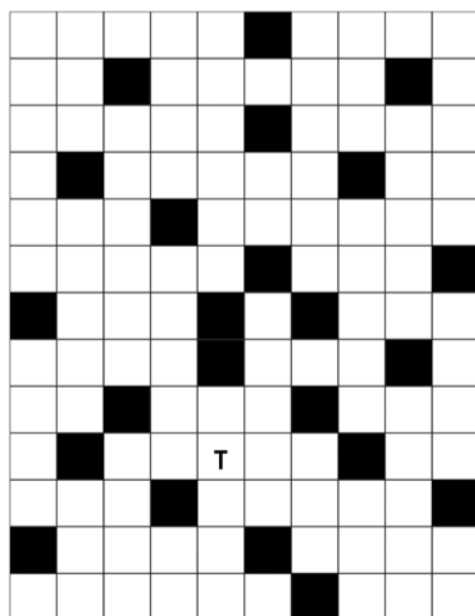
MOTS CASÉS 10X13 • N°150



- 2 LETTRES**
AU - ET - OC - PH - RE - RU - UN
- 3 LETTRES**
ENA - ERE - EST - ETC - EUE - EUH
- FAT - LET - NUL - OFF - ONT - TER
- UNE - USB
- 4 LETTRES**
ACTE - ETRE - HURE - NAGE - NUIT
- TRAC - UBAC - UNIR - URNE
- 5 LETTRES**
ALIAS - APTES - ASTRE - ATRES -
CERNE - FAUNE - NAIN - NEGUS -
NEIGE - NERFS - NOIRE - NOTRE -
PRETE - REUNI - TACHE
- 6 LETTRES**
CANTON - CREUSE - ELEGIE - INEP-
TE - INFINI - NAUSEE

Y EN A MARRE ! COLERIQUE	EMBRASSERA BONNE BLAGUE	TRAFIQUÉE RÉCIPENT	OBSTACLE	MÂLE DE BASSE-COUR FAMEUSES	IL VIT EN AMÉRIQUE CENTRALE DONNE LE TON
			OPÉRA À MILAN RECL. PROQUES		
AU-DESSUS DU COCOYX INDIENS DU CANADA			VILLE D'ALGÉRIE PARTICULE		
					BOUTON INFECTÉ
PÈRE SUPÉRIEUR	VIEIL ALLEMAND GAZ EN BOUTEILLE			FREQUENCE RADIO PIGNOM RELATIF	
		MÂLE FICHU IL COURT LA SAVANE			
COUSUE SUR LE BORD ALPES DE SIBÉRIE			DÉPARTEMENT 27 MONNAIE COURANTE		
		BLESSURE ENFOUÏ			
FRUIT EXOTIQUE	ASTUCIEUX	CHARPENTE MÉTAL PRÉCIEUX		ENGIN DE GUERRE	ŒUVRE DE SARTRE (LA)
					MESSAGER
			FERME À L'OUEST ARBRE FORESTIER		
TOUR DE CARTES RICHESSE		ENSEMBLE VOCAL			
	ATTENTION ! SUPPORT DE BALLE		CHANGER DE TIMBRE CIRCULE EN BANLIEUE		
ENLÈVE BONNE SANTÉ		INDIVIDUS GRUGÉ			PÉRIODE
				COULE DE SOURCE	
OBSTINE			VONT ET VIENNENT		

MOTS CASÉS 10X13 • N°150



- 2 LETTRES**
AU - ET - OC - PH - RE - RU - UN
- 3 LETTRES**
ENA - ERE - EST - ETC - EUE - EUH
- FAT - LET - NUL - OFF - ONT - TER
- UNE - USB
- 4 LETTRES**
ACTE - ETRE - HURE - NAGE - NUIT
- TRAC - UBAC - UNIR - URNE
- 5 LETTRES**
ALIAS - APTES - ASTRE - ATRES -
CERNE - FAUNE - NAIN - NEGUS -
NEIGE - NERFS - NOIRE - NOTRE -
PRETE - REUNI - TACHE
- 6 LETTRES**
CANTON - CREUSE - ELEGIE - INEP-
TE - INFINI - NAUSEE

• SUDOKU • GRILLE N°706 • MOYEN •

	8	5	1			6
			7	5		1
			2	9	7	
6					4	3
		4	6			
2	1				6	
	3	5	1			
8		1	9			
4		2	5		3	

• SUDOKU • GRILLE N°707 • MOYEN •

3			4			1	8	
4			9	6				
2	8	7						
			1			4	6	
	6					7		
7	8			9				
						8	4	3
			1	6			5	
5	2		8				9	

FESPAM

La onzième édition relance les festivités

La cérémonie de lancement de la campagne nationale de promotion du Festival panafricain de musique (Fespam) aura lieu le 13 mai, à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. L'édition elle-même se tiendra du 15 au 22 juillet sur toute l'étendue de Brazzaville, pour un budget alloué de deux milliards FCFA dont la moitié sera consacrée à l'acquisition d'un nouveau pack technique.



Une vue des artistes musiciens et des opérateurs culturels/Adiac

En prélude à l'édition dite de relance du Fespam, le commissaire général, Gervais Hugues Ondaye, et le directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lis Pascal Moussodji Nziengui, ont échangé avec les artistes musiciens, les chroniqueurs culturels et la presse nationale sur les préparatifs de cet événement. Il aura pour thème «La rumba congolaise : envoi de la base identitaire vers les vestiges du pa-

trimoine de l'humanité ». Le lancement national de cette édition, la onzième du genre, se fera sous le haut patronage du Premier ministre, Anatole Colinet Makosso. Des spectacles de musique traditionnelle, religieuse, tradi moderne et moderne seront programmés. L'ensemble Les Bantous de la capitale est l'orchestre de base qui mettra du show. Cette onzième édition s'articulera autour des spectacles en plein

air et en salle, d'un symposium, d'un marché de la musique africaine (Musaf), des ateliers et d'une exposition des instruments traditionnels de musique africaine. Plusieurs sites sont retenus pour le déroulement des activités, notamment le stade Alphonse-Massamba-Débat où sera érigé le grand podium pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, l'esplanade du Centre national de radio et télévision à Nkombo, le terrain Asecna à Mayanga, le

Centre des logements sociaux de Kintélé réservé aux spectacles en plein air, tandis que le Palais des congrès sera réservé au symposium et aux spectacles en salle de la musique sacrée. Quant au musée de l'histoire du Congo, à Mpi-la, il abritera l'exposition d'instruments traditionnels de musique africaine et le Musaf. Il y aura également une programmation fluviale. Toutes ces scènes seront à la disposition des artistes. Le commissaire général du Fespam a assuré l'assistance que tout est déjà prêt pour la campagne de relance du Fespam. « Nous sommes ici pour vous parler de cette relance, c'est un plaisir mais aussi une responsabilité. Le Fespam est installé en République du Congo, donc c'est nous qui devons nous en approprier. Je crois que cette communication ouvre déjà les hostilités pour que nous nous mobilisons tous autour de cette relance. Les artistes de la République du Congo sont à la base de cette programmation », a signifié Gervais Hugues Ondaye, tout en parlant brièvement des réformes de cette institution.

Pour sa part, le directeur de ca-

binet de la ministre en charge de la Culture, Lis Pascal Moussodji Nziengui, a fait savoir que les artistes sont les principaux acteurs du Fespam et les a encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes. « On va donner le ton à Sibiti. Avec peu de moyens, on doit organiser un lancement inédit, la fête sera très belle parce que j'ai confiance aux talents que vous incarnez, je sais de quoi vous êtes capables, vous allez donner le meilleur de vous-mêmes afin que la fête soit une réussite. Partons pour Sibiti, mettons de côté nos égos, voyons l'intérêt supérieur de la République parce que grâce au Fespam, le Congo sinon Brazzaville est considéré comme la capitale africaine de la musique. Nous devons une fois de plus le confirmer à la vitrine du monde afin qu'à travers la musique, on puisse parler du Congo », a-t-il dit.

Le lancement international aura lieu le 31 mai prochain, à Paris, en France. Signalons que jusqu'aujourd'hui, le Fespam n'a pas un cadre juridique. Pour cette édition, il n'y aura pas de Miss Fespam.

Rosalie Bindika

MAISON RUSSE

La victoire des alliés à la Seconde Guerre mondiale célébrée à Brazzaville

Un concert de musique symphonique a été donné, le 9 mai, à la Maison russe, en présence des ambassadeurs de la République bolivarienne du Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Munoz, et de la République du Congo en Allemagne, Edith Laure Itoua, ainsi que des responsables militaires congolais, sous les auspices de la directrice de la Maison russe au Congo, Maria Fakhruudinova.

L'orchestre Brazza Band, sous la direction du maestro Armonie Serault Massamba, chef d'orchestre et patron du groupe, soutenu par l'ambassadeur du Congo en Allemagne, Edith Laure Itoua, a livré un concert à la hauteur de l'événement. Ce concert donné à l'occasion de la célébration de la Journée de la victoire a connu également la participation des jeunes qui avaient remporté le concours de la première édition de Rumba na bilengi.

La Russie étant une grande patrie qui a de grands musiciens, Armonie Serault Massamba et son groupe ont présenté un répertoire d'une dizaine des chansons dont les morceaux ont été créés en faveur de la Seconde Guerre mondiale. Il s'est agi des chansons ci-après : «La guerre sacrée», «La nuit de Moscou», «Les sygnes blancs», «Je t'aime la vie», «Trois militaires de chant», «Katyusha», «Moscou», «Là-haut sur la côte sans nom». Ils ont inséré également un morceau congolais qui parle bien de la guerre mondiale, en l'occurrence «Ancien Combattant», composition de Casimir Zoba, dit Zao. Cette chanson a été fidèlement interprétée par Aude Mahoukou. Des chansons comme «Journée de victoire», puis les hymnes de la Fédération de Russie et celui de la République du Congo ont également agrémenté la cérémonie. Le chef d'orchestre Brazza Band a



exprimé sa joie à l'issue du concert. « C'est un honneur car avoir un public que nous avons eu ce soir; ce n'est pas facile. Il y a eu des ambassadeurs, des chefs militaires dans la salle, ce sont des gens qui ont des agendas chargés mais ils étaient-là. Pour moi, c'est un honneur et nous avons été à la hauteur », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Avec la Maison russe, nous avons un partenariat sur la salle. La directrice a mis à notre disposition la salle de spectacles chaque dimanche pour que l'orchestre puisse répéter. Et du coup, nous ne pouvions pas refuser un service venant de cette maison. Voilà ce qui explique la tenue de ce

concert avec notre groupe Brazza Band, un ensemble de cuivre que j'ai créé et recruté des jeunes que j'ai formés. Nous sommes en train de faire quelques exploits dans le domaine de la musique ».

La fraternité entre le peuple est fondamentale pour assurer la paix sur la planète terre

Présent à cette commémoration, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Munoz, s'est dit satisfait de cet événement. « Aujourd'hui nous avons eu la chance d'assister à un beau concert relatif à l'anniversaire de la victoire des peuples

Le groupe Brazza Band sur scène/Adiac du monde contre le nazisme. La défaite du nazisme est une victoire pour les peuples. C'est pourquoi cela a été un grand honneur de participer à cette fête du peuple et de la jeunesse congolaise pour célébrer la victoire des peuples du monde et celle du peuple russe contre le nazisme. Et chaque fois que ce monde lève la tête, nous devons la couper parce que la paix doit prévaloir. La fraternité entre le peuple est fondamentale pour assurer la paix sur la planète terre et les droits de l'homme, notamment le droit à l'éducation et le droit à la santé. Vive la victoire sur le nazisme. », a-t-il notifié.

Pour l'ambassadeur de la République du Congo en Allemagne, Edith Laure Itoua, présente aussi à ce concert, c'est grâce à la Russie que les alliés ont pu battre le nazisme. Certes il y a un problème sur les dates, l'Occident fête la victoire le 8 mai et l'ex-URSS, actuellement la Russie, fête le 9 mai, mais ça reste la même victoire sur le nazisme. « C'est toujours important de venir par solidarité pour assister à cette grande fête parce que pour nos amis russes c'est l'une des plus grandes fêtes de l'année, la Journée de la victoire. Donc c'était important pour moi d'assister à cette célébration », a-t-elle indiqué. Enfin, pour la directrice de la Maison russe, hôte de la soirée, le 9 mai c'est la grande victoire de l'armée russe soviétique pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est également la fête pour tous les alliés qui ont contribué à cette victoire. L'Union Soviétique, a-t-elle fait savoir, a perdu 27 millions de personnes. Ces victimes civiles et militaires ont donné leur vie pour battre les idées nazismes qui se prononçaient pour la domination d'une seule nation blanche sur les autres. Chaque famille russe a connu des morts. Pour les Russes c'est également une fête particulière parce qu'ils se sont engagés pour éradiquer le nazisme.

Bruno Okokana